

COVID-19

L'adaptation suivante des règles de distanciation doit être appliquée pour tous les tirs au Jeu d'arc à partir du **samedi 28 novembre 2020** et ce jusqu'à nouvel avis :

- Le groupe WhatsApp peut être utile pour éviter que trop d'Archers se retrouvent au jeu d'arc en même temps.

- Chaque tireur note sa présence dans le registre, heure d'arrivée et de départ, nom et prénom (sur la table à arc sous l'affichage). Bien que des stylos soient à disposition dans le logis, utiliser son stylo personnel. Ce registre a pour but d'avoir une traçabilité en cas de COVID.

- Un seul tireur par pas de tir et par butte de tir. Dans le Jeu N°4, deux tireurs possibles espacés de 2 mètres minimum. La capacité maximum du Jeu d'arc est de 8 tireurs simultanément, à petites distances de tir. Les cartes couleur sont exceptionnellement acceptées dans le Jeu N°1.

- Les parties de BEURSAULT et tout autre jeu collectif **sont à proscrire**. Afin d'éviter les croisements dans les allées, les tireurs passeront par l'intérieur des Jeux pour aller chercher leurs flèches. Les spectateurs sont **interdits**.

- Appliquer les gestes barrières (Nationaux et FFTA affichés). Du savon liquide, du spray désinfectant ainsi que du Gel Hydroalcoolique (dans la mesure du possible, utiliser son propre gel) sont mis à disposition des Archers. Porter des gants pour manipuler les poignées de portes, alarme, lumières etc...

- Le masque est **obligatoire**, sauf pendant les phases de tirs.

Ces mesures ne se substituent pas aux règles de sécurité déjà en vigueur dans notre Jeu d'arc.

Nous comptons sur la responsabilité de chacun pour la sécurité de tous.

Bonne reprise et Bon tir à tous.

Le CA